LES ÉCHOS de SCY-CHAZELLES

Le bulletin d'information de votre commune

Quand on partait de bon matin
Quand on partait sur les chemins
A bicyclette...

Yves Montand - A bicyclette

Bulletin municipal N°52 - septembre 2012

Mairie 1 place de l'Esplanade - 57160 SCY-CHAZELLES
✆ 03 87 60 07 14 - Fax 03 87 60 18 33 ✉ mairie@mairie-scy-chazelles.fr - www.mairie-scy-chazelles.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h

Édito - p.3

Concerts - p.4

Festival Musiques sur les Côtes 2012

Inaugurations - p.5

Inauguration des jardins familiaux le 2 juin
Inauguration de la véloroute le 29 juin

Environnement - Développement durable - p.6-7

Les apéros de l'énergie
La semaine européenne de Réduction des Déchets
Plantation de vignes
La visite des apprentis maraîchers de Courcelles-Chaussy
Le jour de la nuit / La braderie de l'Art

Urbanisme - p.8

Pose de la première pierre des maisons seniors
Le CAUE

Écoles - p.9

La rentrée scolaire 2012
Une mention « très bien » au bac S

ALSH - p.10-11

Les animations estivales

Fleurissement - Ecologie - p.12

Les services techniques roulent à l'énergie électrique
Le fleurissement de la commune

Communication - p.13-14

Le TAD : Transport A la Demande

Événements - p.15

Les visites « officielles » à la Maison R. Schuman

Bibliothèque - p.16-17

Lire en fête - Le coup de coeur - Conférence

Événements - p.18-20

L'été en images : animations, manifestations
Anniversaire de nos aînés

Le saviez-vous ?- p.21

Installations à Scy-Chazelles

Portraits - p.22

M^{me} Nô, poètesse

Sécurité - Prévention - p.23

Se garer en marche arrière
Rappel sur les éthylotests

Histoire - p.24-25

6ème centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc

Le saviez-vous ? - p.26

M. Sikora, professeur bénévole en Ukraine

Jardinage - p.27

Le compostage

Infos pratiques - p.28

Le carnet (état civil) - Mini-informations - Agenda
Adresses et numéros utiles

Septembre 2012

Retrouvez sur le site internet de la mairie la rubrique «petites annonces»

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles.
Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.
Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication :
Jacques STRAUB
Responsable de la publication :
Bernard DHIOS

Mise en page & Tirage
(1500 exemplaires)
Imprimerie associative Co.J.Fa Metz
03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Editorial

Le temps des vacances s'en est allé. Les enfants ont repris le chemin des écoles. Je leur souhaite une année scolaire sérieuse et studieuse.

La prise en compte des besoins des parents et des enfants est une nouvelle fois à l'ordre du jour pour les élus que nous sommes. Cette année 2012/2013 sera en effet celle de la micro-crèche qui est maintenant bien lancée. Je rappelle qu'elle sera implantée en face de l'Espace Liberté.

Elle vous sera présentée en détail dans les Echos de Scy-Chazelles de décembre 2012 et sera inaugurée dans moins d'un an. Ce projet a été très difficile à mettre en place. Il a été surtout difficile d'en maîtriser le coût. C'est pourquoi plusieurs pistes ont été explorées avant de parvenir à un choix définitif.

C'est pourquoi aussi il est opportun d'évoquer à ce propos l'un des problèmes majeurs des collectivités locales, à savoir la dérive du coût des travaux qu'elles sont amenées à réaliser.

En 2000, la construction de l'Espace Liberté et de la Bibliothèque était revenue à 763 300 € TTC pour 536 m² soit 1 424 € par m².

En 2004, la réalisation de l'extension de l'accueil périscolaire constituée essentiellement d'une nouvelle cantine est revenue à 467 000 € pour 200 m² soit 2 335 € par m² TTC. Ceci représente une augmentation de 64% en 4 ans. Et pourtant les deux bâtiments ont eu le même maître d'œuvre. Ils ont une structure identique. Le deuxième avait utilisé les réseaux VRD du premier. Une nouvelle chaudière n'avait pas été nécessaire, la première étant apte à supporter cette extension.

En 2012, la micro-crèche devrait revenir à 600 000 € pour 164 m² soit 3 600 € au m² soit +54% en 8 ans par rapport à la cantine (contre +29% pour l'indice INSEE du coût de la construction) et +152% en 12 ans par rapport à l'Espace Liberté (contre +50% pour l'indice INSEE du coût de la construction). Ainsi le coût au m² aura augmenté 3 fois plus vite que l'indice de référence). Certes les normes environnementales ont été prises en compte et le nouveau bâtiment sera de ce point de vue de haute qualité sans être tout à fait " passif " c'est à dire producteur de ses propres besoins énergétiques. S'il l'avait été, il aurait coûté encore plus cher. Nous ne pouvions l'accepter.

Ces contraintes n'expliquent pas tout et, j'ajouterai, n'excusent pas tout car, par ailleurs, cette micro-crèche est de conception très simple : rez-de-jardin, sans étage, sans cave, sans luxe, plus simple qu'une maison privée. A Scy-Chazelles, refusant de nous laisser entraîner par ce courant morbide, nous avons été obligés de discuter pied à pied de nombreux postes et de réduire la surface initialement prévue ainsi que nos ambitions environnementales afin de tenir compte de nos capacités financières.

Pourquoi les travaux réalisés par les Collectivités publiques (Etat ou Collectivités locales) sont-ils plus onéreux que les travaux réalisés par le secteur privé ? Pourquoi les médias ne se penchent-ils jamais sur cette question qu'il semble politiquement incorrect de poser ? Les réponses sont multiples. Les entreprises savent trop bien que les subventions seront là pour faire "passer l'amère pilule". Or, ne rêvons pas, ces subventions sont alimentées par nos impôts ou des endettements qui seront nos impôts de demain. Avouons aussi que les normes sécuritaires qui frisent souvent le ridicule chargent encore la barque.

Pourquoi le coût final d'un marché public dépasse-t-il habituellement très nettement les devis initiaux et même les marchés signés ? Parce que l'on sait que les maîtres d'ouvrage publics ne pourront plus reculer. Ce serait insupportable pour des maîtres d'ouvrage privés.

Il faut savoir que de telles dérives qui font du bien à court terme aux intervenants sont graves par leur influence sur la fiscalité locale et sur les capacités d'investissement des Collectivités locales. Elles ont et elles auront à terme des effets pervers sur l'activité économique.

Il n'y a pas que le bâtiment du secteur public qui est concerné. Le parking de la Frécote a coûté 26 000 € en 1997 et le parking comparable de la Passerine a coûté 73 000 € en 2006 soit 2,8 fois plus cher et donc +180% en 9 ans. Et là, il n'y a pas l'excuse des normes environnementales ou sécuritaires. Encore une fois, pourquoi ?

Dans le secteur privé, les travaux de copropriétés suivent souvent le mouvement parce que les propriétaires concernés sont un peu anesthésiés par le fait que les montants facturés sont divisés en fractions proportionnelles aux millièmes détenus. Les effets pervers sont néanmoins incontestables car de nombreux projets sont repoussés et l'état des immeubles tend à se dégrader au préjudice des occupants des lieux.

On nous dit qu'en 2020, les bâtiments neufs devront être obligatoirement passifs. J'en doute car à ce rythme, nous n'aurons plus les moyens de les financer d'autant plus que le caractère obligatoire de ces normes environnementales aiguiseront encore les appétits. La fête sera finie. Nous pouvons être inquiets. Il ne nous reste plus qu'à espérer le retour de la sagesse des prix.

Le Maire
Jacques STRAUB

Festival Musiques sur les Côtes

4, 5, 6, 7 OCTOBRE 2012

12e festival musiques sur les côtes

LES ANCHES DANS NOS CAMPAGNES

Les anches dans nos campagnes

Pour la 12e édition de notre festival, les quatre communes du Mont Saint Quentin :
Lorry-lès-Metz, Scy-Chazelles, Plappeville & Lessy
vous proposent une découverte des instruments à anches.

Entrée : 8€
Pass 4 concerts : 16€
Gratuit pour les moins de 16 ans

LORRY-LES-METZ
Eglise St Clément
ART'SAX
Cet octuor de saxophones formé autour de Christian Joyeux rendra hommage à Astor Piazzolla.
Jeudi 4 octobre à 20h30

SCY-CHAZELLES
Eglise St Remi
EBONY 5t
Ce quintette de clarinettes vous fera découvrir la diversité de l'univers musical de cet instrument.
Vendredi 5 octobre à 20h30

PLAPPEVILLE
Eglise Ste Brigide
SLIGO
Ce groupe vous mettra dans l'ambiance de la musique irlandaise.
Samedi 6 octobre à 20h30

LESSY
Eglise St Gorgon
Jean-Louis EMMENECKER
à l'harmonica
et **SWING MINOR QUARTET**.
Dimanche 7 octobre à 17h00

D. MAHIEU

INAUGURATION DES JARDINS FAMILIAUX DE SCY-CHAZELLES LE SAMEDI 2 JUIN 2012

Le samedi 2 juin a eu lieu, sous un soleil de plomb, l'inauguration officielle des jardins familiaux. Les jardiniers et les élus se sont retrouvés nombreux à l'entrée de cet enclos de 25 parcelles, au mieux de leur renouveau printanier, avec leurs abris pimpants de toutes les couleurs. Le président de l'association, Jérôme Desforges, a dit le bonheur et la convivialité qu'apportent ces jardins et remercié chaleureusement l'équipe municipale. Le Maire Jacques Straub a rappelé les efforts entrepris : d'abord la conception du projet par l'association de l'Aménagement et la Protection du Patrimoine Architectural et Naturel du Saint Quentin (APPAN) présidée par Alain Malhomme, la section locale des Jardiniers de France présidée alors par Albert Dupuy et Régine Palucci, adjointe. Vint ensuite le défrichage par des bénévoles qui ont passé un long mois d'hiver à retrouver les bornes dans le maquis inextricable des lianes et des taillis, puis le défrichage et le labourage par une entreprise spécialisée et enfin la réalisation par les Services Techniques d'un clôturage, de 25 abris de qualité, d'un puits et d'une réserve d'eau.
Et pourtant, il restait encore à faire ! Et les jardiniers ont mis vaillamment leur parcelle en culture, la plantation d'arbustes fournis par la Ligue de la protection des oiseaux (LPO) dans les allées communes. Au bout d'un an et demi on peut mesurer leurs efforts à la qualité du résultat et de leur récolte.

Le samedi 1er septembre, une équipe de France Bleu Lorraine est venue en reportage pour rencontrer les jardiniers présents et recueillir leurs impressions et leurs projets : une éolienne des champs pour brasser et pomper l'eau du puits ainsi que l'installation d'un lieu de convivialité sur l'espace réservé.

R. PALUCCI

LA VÉLOROUTE « CHARLES LE TÉMÉRAIRE »

La véloroute Charles le Téméraire terminée et officiellement inaugurée !

Le 29 juin dernier, Jacques Straub a officiellement inauguré la véloroute Charles le Téméraire, en présence de M. Chapelain, Maire de Longeville-les-Metz et des élus du Ban-St-Martin, les deux communes partenaires ainsi que M. François Grosdidier, Sénateur Maire de Woippy, qui ont tous salué la réussite et la qualité de cette nouvelle piste cyclable.

Dans son discours, le Maire n'a pas manqué de rappeler l'Historique de cette opération, résultant d'une volonté intercommunale avec Longeville-les-Metz et Le Ban-St-Martin de réaliser ce tronçon allant de Scy-Chazelles jusqu'à Metz. Il aura fallu près de cinq années d'études, de concertations intercommunales et de recherche de financements pour réaliser cette voie verte "Charles le Téméraire". Un petit maillon certes mais qui permettra de relier à terme la Belgique à la Bourgogne.

Aujourd'hui, cyclistes, piétons, rollers et cavaliers peuvent utiliser en toute sécurité cette voie de 3 mètres de large en enrobé qui longe la Moselle et qui leur est exclusivement réservée. Les véhicules à moteur, hormis les véhicules de secours et d'entretien, y sont formellement interdits.

Enfin, nous n'oublions pas de remercier les représentants de l'Association Syndicale Libre de l'Etang de la Silix, notamment M. Zimmermann, qui ont permis de résoudre un problème foncier de dernière minute avant le démarrage des travaux en cédant à la commune pour l'€uro symbolique une partie de leur terrain sur laquelle devait passer la véloroute.

Nous remercions également le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Etat pour leur contribution financière.

F. NAVROT

Développement durable

UN APÉRO ÉNERGIE ARROSÉ…

Le 4 juillet dernier, une vingtaine de personnes a répondu à l'invitation de Marie-France BALAGNY qui a organisé à son domicile un "apéro énergie" proposé par Metz Métropole. Il s'agissait d'un échange sur les pratiques à privilégier pour lutter contre les gaspillages énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Animé par Grégory MARX, conseiller de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin, chaque participant a été sensibilisé aux gestes à effectuer pour diminuer la consommation d'eau ou réduire le chauffage, au cours d'échanges d'expérience et à l'aide de conseils avisés. La soirée s'est terminée autour d'amuse-bouches et de boissons non-alcoolisées offertes par Metz Métropole, rehaussées par les soins attentionnés de l'hôtesse.

Jean BRABLÉ

DU 17 AU 25 NOVEMBRE 2012 : UNE SEMAINE EUROPÉENNE POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, Metz Métropole participe pour la troisième année consécutive à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), du 17 au 25 novembre 2012. A cette occasion, l'agglomération organise avec des acteurs du territoire des évènements autour des thèmes du partage et des échanges.

Aujourd'hui, de nombreux biens de consommation sont utilisés par tous, quotidiennement. Le partage, l'échange et le troc permettent de limiter le nombre de produits consommés et donc les quantités de déchets, sans pour autant réduire le niveau de vie. Dans cet ordre d'idées, des conseils pour réutiliser ou faire soi-même seront donnés : apprendre à jardiner, à composter, à bricoler, etc…

Une semaine riche : conférences sur les nouveaux modes de consommation, sur les jardins partagés, journées troc d'habits et de compétences, **portes ouvertes aux jardins familiaux de Scy-Chazelles le samedi 17 novembre** par exemple, séances de réparation de vélos… de nombreuses animations pour échanger et partager en toute convivialité seront organisées lors de la SERD. Alors à vos agendas !

Le programme complet sera consultable à partir de novembre sur metzmetropole.fr
Plus d'informations au 03 87 39 71 62 ou par mail preventiondechets@metzmetropole.fr

PLANTATION DE VIGNES AU CARREFOUR CHENEAU-PICHON
le 27 avril 2012

Un geste symbolique pour rappeler le passé viticole de Scy-Chazelles et son renouveau.

VISITE DES APPRENTIS-MARAÎCHERS À SCY-CHAZELLES

Pour la mise en place de la revalorisation des coteaux, la commune de SCY-CHAZELLES a engagé avec le Centre de Formation Professionnelle pour Adultes de Courcelles Chaussy un partenariat qui a amené les quinze apprentis maraichers en formation actuellement à la découverte de notre village ce jeudi 05 juillet 2012, accompagné d'un de leur formateur. Après un échange en Mairie et une présentation historique et administrative de la commune, la découverte s'est poursuivie par une visite des coteaux, des vignes et des jardins familiaux, favorisée par un bel ensoleillement. Cette visite organisée dans le cadre de l'apprentissage de leur métier a permis à ces futurs professionnels de la terre de découvrir un territoire avec toutes ses possibilités.

Jean BRABLÉ

LE JOUR DE LA NUIT, SAMEDI 13 OCTOBRE :

FÊTONS LA NUIT NOIRE, SES PAYSAGES SA BIODIVERSITÉ ET SON CIEL ÉTOILÉ : MYSTÈRE ET PLÉNITUDE GARANTIS !

Depuis l'automne 2011, la Commune de Scy-Chazelles dans un souci d'économie d'énergie et de respect des rythmes naturels, procède à l'extinction de l'éclairage public de 1 heure à 5 heures du matin. Expérience concluante et bienfaisante. Elle a en projet l'adhésion à l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne), parrainée par Hubert Reeves, le célèbre astrophysicien, rejoignant ainsi les quelques 300 communes qui se sont engagées dans le dispositif. Nous comptons aussi participer au Concours national des "Villes et Villages étoilés".
Par ailleurs, ne manquez pas le JOUR DE LA NUIT, fête de la Nuit Noire, qui se déroulera le 13 octobre : visite de nuit de la réserve naturelle de Montenach ou balade crépusculaire en bord de Nied, à Maizeroy, accompagnés d'un animateur-nature.
RV sur le site « le jour de la nuit » : *http://www.jourdelanuit.fr*

R. PALUCCI

BRADERIE DE L'ART : ET SI LES OBJETS AVAIENT UNE DOUBLE VIE ?

Les 13 et 14 octobre prochains, la Braderie de l'Art s'installe dans la caserne militaire du quartier Lize à Montigny-lès-Metz pour le plus grand plaisir de nos yeux !

Durant 24h, une trentaine d'artistes de tous horizons artistiques et géographiques transformera des objets de récupération pour en faire de véritables œuvres d'art.

Cet événement atypique, organisé pour la première fois dans notre région, est né en 1991 sur une idée originale de Fanny Bouyagui de l'Association Art Point M.
Les pièces originales sont vendues entre 1 et 300 euros. L'entrée est libre.

Lieu :
Caserne militaire du quartier Lize
rue du Général Franiatte à Montigny-lès-Metz

Lancement :
le 13 octobre à partir de 19h

Habitat

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DES MAISONS SENIOR RUE DE LA CHENEAU

En ce début de printemps, la construction des habitations venant clore l'aménagement du secteur En Prille Passerine a débuté. A terme, une soixantaine de logements sortira de terre. Une vingtaine conventionnée et gérée par Metz Habitat Territoire dont quatorze logements spécialement adaptés aux personnes âgées. Ce 23 mai 2012 en une belle matinée ensoleillée a eu lieu la pose de la première pierre de ces maisons aux normes bâtiment basse consommation (BBC) dont les premiers occupants devraient emménager durant l'été 2013.

Étaient présents :

- *M. Straub, Maire de Scy-Chazelles ;*
- *M. Théobald, Maire de Moulins-lès-Metz ;*
- *M^me^ Kuntz, Conseillère Générale ;*
- *Des élus sigéo-castellois*
- *M^me^ Kaucic, Présidente de Metz Habitat Territoire, 4^e^ Adjointe au Maire de Metz ;*
- *M. Birnbaumm, Directeur Général de Metz Habitat Territoire ;*
- *Les architectes du cabinet d'architecture GHA ;*
- *M. Duffie de Tassigny, Directeur immobilier de Eiffage immobilier Grand Est*
- *Les constructeurs.*

Le CAUE

LE CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT (CAUE) À SCY-CHAZELLES

Située 2 Rue Jeanne d'Arc, cette association d'information, de sensibilisation, de conseil, et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement peut vous apporter tout renseignement utile pour vos projets de rénovation ou d'aménagement de votre habitat.

CAUE de la Moselle
2 Rue Jeanne d'Arc
BP 30 001
SCY-CHAZELLES
57161 MOULINS-LES-METZ CEDEX
Tél. 03 87 74 46 06
Email : contact@caue57.com
http://www.caue57.com

Horaires d'ouvertures au public :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Mercredi de 9h00 à 12h00.

Jean BRABLÉ

Rentrée scolaire 2012

Cyriaque THIEL, né le 11/09/1996 a obtenu son bac S avec mention "très bien". Il a été le plus jeune candidat (15 ans) de l'académie Nancy-Metz.
Toutes nos félicitations pour ce jeune et brillant élève de Scy-Chazelles.

Groupe Scolaire Bernard RABAS

Ecole maternelle Arc en Ciel

Ecole maternelle Sous les Vignes

Equipe du périscolaire

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Animations estivales

DU 9 JUILLET AU 3 AOUT

Le mois de juillet à Scy-Chazelles a raisonné des rires des enfants lors des Animations Estivales. L'équipe identique à celle de l'an passé était composée d'Aurélie, Déborah, Fatiha, Laetitia, Nicolas C, Nicolas K, sous la direction de Sandrine.
Cet été 2012 a été placé sous le signe d'un tour du monde en quatre semaines. **Tels des globe-trotters, les enfants ont été invités à se déplacer sur différents continents : l'Océanie, l'Asie, l'Amérique et l'Europe.**

Océanie, bout du monde, nous voilà ! Au programme pour les plus grands, une semaine "Koh Lanta" avec des randonnées, des épreuves, des cabanes, un safari australien. Pour les petits, des constructions d'aquariums, la fabrication d'un volcan avec à la clé son éruption et la découverte de la faune océanienne.

La semaine suivante nous avons fait escale en **Asie** ! Pékin était à l'affiche avec ses marionnettes, ses dragons et une parade de costumes festifs. Un "Pékin Express" spécial sigéo-castellois avec des randonnées à pieds, à vélo, des épreuves nautiques, bref digne des mystères de Pékin. Une initiation au taï-chi ainsi qu'un cours de judo ont été proposés aux enfants. Et pour se reposer de tous ces efforts physiques… Des contes musicaux "Dans la forêt de Patapi-Patapo" pour les petits et "La maladie des Bosses" pour les plus grands. Un régal pour les yeux et les oreilles !!

Le prof de judo et les élèves.

Promenons-nous dans les bois... mais à vélo

L'élève dépasse le prof.

Cap sur l'**Amérique**, l'Amérique, je veux la voir et... lalala. En route pour le Far West avec au programme : balades à cheval, poker au saloon, base-ball. La venue de chercheurs d'or et d'Indiens a incité Calamity Jane, Lucky Luke et les Dalton à faire une halte dans nos contrées.

Une journée au haras.

Les Dalton sont à Scy.

L'**Europe**, Londres et les Jeux Olympiques… A Scy-Chazelles, mais comme si on y était !!! La semaine a débuté par la cérémonie d'ouverture, la présentation des nations, des épreuves physiques, artistiques et culturelles. A cela, nous avons ajouté une séance de magie !!!

Ouverture des JO de Scy-Chazelles.

Médailles olympiques remises et sourires de mise.

Même formule que l'an passé, une séance hebdomadaire à la piscine de Boulay avec pique-nique sur place. Nous avons également pu nous baigner tout en regardant le ciel bleu et le soleil briller lorsque le toit a été retiré pour notre plus grand plaisir. Il y eut aussi des sorties pédestres au parcours de santé et au plan d'eau de Metz, ainsi que des randonnées à vélo au bord de la Moselle.

Quand M. le clown est à Scy-Chazelles !

Le spectacle de Benoît pour les enfants.

Cette année, nous avons proposé aux plus grands (6 ans et plus) de veiller au Centre : 8 nuitées proposées avec dîner, veillée et petit déjeuner. Les enfants ont composé puis réalisé leurs menus avant de jouer au "Loup Garou", à "la Fureur", etc.
Rendez-vous pris l'an prochain pour de nouvelles aventures !

S. STEILER

Ecologie

NUISANCES "ZÉRO" POUR UN 1ER VÉHICULE ÉLECTRIQUE À SCY-CHAZELLES

La commune de Scy-Chazelles anticipe les décisions gouvernementales… Elle vient d'en donner une nouvelle fois l'exemple en faisant l'acquisition d'un petit véhicule destiné à l'entretien quotidien des ruelles et sentiers, ainsi que de la toute nouvelle "véloroute". Vous aurez certainement remarqué ce petit véhicule vert circulant dans les rues du village.

- Emission de gaz à effet de serre = 0
- Nuisance sonore = 0
- Coût d'exploitation pour une journée de fonctionnement = env. 1€

Jacques STRAUB, maire de Scy-Chazelles remettant les clés à Michel PIERRET chef des Services Techniques, réaffirme la détermination de la commune à diminuer les gaz à effet de serre (GES).

Bravo à Scy-Chazelles.

JM. NICOLAY

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE POUR UN FLEURISSEMENT TOUJOURS PLUS INNOVANT.

Chaque année, l'équipe dirigée par Michel PIERRET, chef des Services Techniques, imagine et prépare durant l'hiver de nouveaux motifs, de nouvelles décorations qu'il faudra fleurir en harmonisant avec goût les couleurs, les variétés adaptées aux emplacements : parterres, jardinières, suspensions, etc, bien que le printemps ne fut pas propice au développement des jeunes pousses.

Par ailleurs, nous déplorons une fois encore des actes de vandalisme sur le fleurissement ainsi que sur le mobilier urbain. Situation récurrente et qui devient hélas insupportable.

Un grand bravo à tous.

M. PIERRET

NOUVEAU
dès septembre

Zoom sur...

LE TAD-PROXIS, LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Si vous habitez près de la voie de la Liberté,
c'est-à-dire à proximité de la ligne 5

AUCUN CHANGEMENT. Vous pourrez prendre :
- la ligne 5 pour aller à Metz comme auparavant ou
- la ligne 5 pour aller à l'arrêt "Moulins Mairie" où vous aurez une correspondance avec la ligne 104 qui vous conduira Place du Roi Georges et à la Gare de Metz par l'autoroute.

Si vous habitez à Chazelles ou dans le village,
la ligne actuelle 105 sera supprimée.

Elle sera remplacée par le TAD / Navette ou taxi
Il sera nécessaire de le demander par téléphone ou par Internet :
- **avant 19h pour un service le lendemain avant 10h du matin ou**
- **une heure avant l'heure à laquelle vous désirez partir si c'est après 10h.**

Vous pourrez réserver l'aller et le retour.
Vous monterez dans le véhicule uniquement aux différents arrêts actuels.

- En cas d'empêchement ou de renoncement, il sera nécessaire de prévenir pour annuler la réservation.
- Vous pourrez réserver plusieurs transports un mois à l'avance.
- Pour réserver, il faudra avoir rempli un formulaire de réservation par courrier, Internet ou téléphone. Ceci sera fait une fois pour toutes.
- Si vous n'avez pas réservé, vous pourrez utiliser le véhicule de passage mais uniquement dans la limite des places disponibles.
- Les touristes pourront utiliser les mêmes services selon les mêmes modalités sans aucun problème et sans formalité supplémentaire.

Le TAD vous conduira à l'arrêt "Moulins Mairie" pour prendre :

- **la correspondance avec la ligne 104 qui vous emmènera directement à Metz par l'autoroute.** *Si la ligne 104 n'était pas activée du fait de l'insuffisance de la demande, le TAD vous conduira à Metz Centre directement (Place du Roi George et Gare de Metz).*

- **la correspondance avec la ligne 5 qui vous amènera à Metz par le Fort Moselle comme auparavant.**

Au retour par cette ligne 5, il vous faudra impérativement aller jusqu'à l'arrêt "Moulins Mairie" pour prendre le TAD que vous aurez réservé (si vous descendez à l'arrêt "Scy-Bas", vous n'aurez pas de possibilité de remonter au village).

Les transports scolaires vers le collège Albert CAMUS ou l'école Bernard RABAS seront assurés comme par le passé aux jours et heures de classe, à l'aller et au retour sans aucune réservation de la part des parents.

LES TARIFS
Un seul ticket de 1,25 € vous donnera accès au TAD puis à toutes les correspondances.

RÉSERVEZ VOTRE VOYAGE

0 969 322 065
(n°Cristal, prix d'un appel local)
Ou par internet : www.lemet.fr

Un téléopérateur vous répondra et vous communiquera l'heure de départ à votre arrêt.

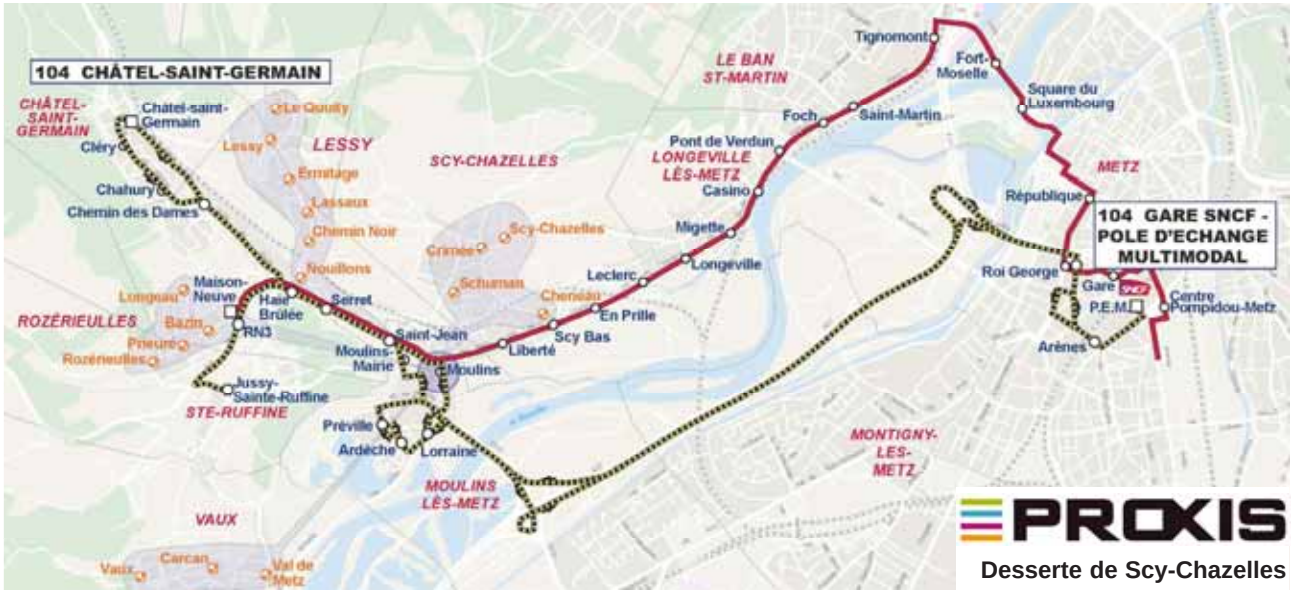

Desserte de Scy-Chazelles

LES HORAIRES >>>

LIGNE 104

DU LUNDI AU SAMEDI

SCY-CHAZELLES ⇨ METZ

Scy-Chazelles Crimée Robert Schuman Cheneau	Moulins	Roi George	Pôle Multimodal
Réserver par téléphone ⇩ 0 969 322 065 ou par Internet ⇩ LEMET.f r Départs 15 à 20 min avant l'heure de passage à l'arrêt Moulins. L'horaire précis de départ sera confirmé lors de la réservation.	05:23	05:37	05:40
	06:03	06:17	06:20
	06:43	06:57	07:00
	07:13	07:27	07:30
	07:28*	-	07:53*
	07:43	07:57	08:00
	08:13	08:27	08:30
	08:43	08:57	09:00
	09:13	09:27	09:30
	09:43	09:57	10:00
	10:13	10:27	10:30
	10:43	10:57	11:00
	11:13	11:27	11:30
	11:43	11:57	12:00
	12:13	12:27	12:30
	12:43	12:57	13:00
	13:13	13:27	13:30
	13:33	13:47	13:50
	14:13	14:27	14:30
	14:43	14:57	15:00
	15:13	15:27	15:30
	15:43	15:57	16:00
	16:13	16:27	16:30
	16:43	16:57	17:00
	17:13	17:27	17:30
	17:43	17:57	18:00
	18:13	18:27	18:30
	18:43	18:57	19:00
	19:13	19:27	19:30
	19:43	19:57	20:00
	20:13	20:27	20:30
	20:43	20:57	21:00

METZ ⇨ SCY-CHAZELLES

Pôle Multimodal	Roi George	Moulins Mairie	Scy-Chazelles Crimée Robert Schuman Cheneau
06:10	06:13	06:27	Arrivées 15 à 20 min après l'heure de passage à l'arrêt Moulins.
06:40	06:43	06:57	
07:10	07:13	07:27	
07:40	07:43	07:57	
08:10	08:13	08:27	
08:40	08:43	08:57	
09:10	09:13	09:27	
09:40	09:43	09:57	
10:10	10:13	10:27	
10:40	10:43	10:57	
11:10	11:13	11:27	
11:40	11:43	11:57	
12:12	12:15	12:29	
12:40	12:43	12:57	
13:10	13:13	13:27	
13:40	13:43	13:57	
14:10	14:13	14:27	
14:40	14:43	14:57	
15:10	15:13	15:27	
15:40	15:43	15:57	
16:10	16:13	16:27	
16:40	16:43	16:57	
17:10	17:13	17:27	
17:40	17:43	17:57	
18:10	18:13	18:27	
18:40	18:43	18:57	
19:10	19:13	19:27	
19:40	19:43	19:57	
20:10	20:13	20:27	
20:40	20:43	20:57	

Service assuré systématiquement, sans réservation.

*Circule du lundi au vendredi, hors vacances scolaires.
Dessert les lycées Jean XXIII, Louis Vincent et Georges de la Tour.

LIGNE 104

DIMANCHES ET JOURS FERIES

SCY-CHAZELLES ⇨ METZ

Scy-Chazelles Crimée Robert Schuman Cheneau	Moulins	Roi George	Pôle Multimodal
Départs 15 à 20 min après l'heure de passage à l'arrêt Moulins. L'horaire précis de départ sera confirmé lors de la réservation.	08:43	08:57	09:00
	10:13	10:27	10:30
	11:43	11:57	12:00
	13:13	13:27	13:30
	14:43	14:57	15:00
	16:13	16:27	16:30
	17:43	17:57	18:00
	19:13	19:27	19:30

METZ ⇨ SCY-CHAZELLES

Pôle Multimodal	Roi George	Moulins Mairie	Scy-Chazelles Crimée Robert Schuman Cheneau
09:10	09:13	09:27	Arrivées 15 à 20 min après l'heure de passage à l'arrêt Moulins.
10:40	10:43	10:57	
12:12	12:15	12:29	
13:40	13:43	13:57	
15:10	15:13	15:27	
16:40	16:43	16:57	
18:10	18:13	18:27	

SCOLAIRE 204

GROUPE SCOLAIRE BERNARD RABAS

ALLER

	L-Ma-J-V	
Scy-Chazelles	08:18	13:22
Cheneau	08:23	13:27

RETOUR

	L-Ma-J-V	
Cheneau	11:50	16:47
Scy-Chazelles	11:55	16:52

SCOLAIRE 203

COLLEGE ALBERT CAMUS

ALLER

	L à V
Scy-Chazelles	07:40
Préville/Collège	07:50

RETOUR

	Mercredi		L-Ma-J-V	
Préville/Collège	11:05	12:05	16:05	17:05
Haie brûlée	11:10	12:10	16:10	17:10
Ermitage	11:20	12:20	16:20	17:20
Scy-Chazelles	11:25	12:25	16:25	17:25

VISITE DE MADAME ANDROULLA VASSILIOU À LA MAISON DE ROBERT SCHUMAN LE 20 AVRIL

Madame Androulla VASSILIOU, Commissaire européenne en charge de l'Education, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse, a été reçue à la Maison de Robert Schuman par Madame Nathalie Griesbeck, députée européenne et Vice-présidente du Conseil Général, le 20 avril 2012.

Après la visite de ce site historique et de son espace muséographique, Madame VASSILLIOU prit la parole.
Elle évoque d'abord le label *« Site Moselle Passion »* que détient la Maison Robert Schuman depuis 4 ans et poursuit : *« Cette maison est pour tous les européens un symbole de cette unité européenne dont on a besoin. Ce label de site européen a été créé dès 2006 à l'initiative du ministre français de la Culture, Monsieur Renaud DONNEDIEU DE VABRES. Lorsque j'ai été nommée Commissaire à l'Education et à la Culture, j'ai pris l'initiative de transformer ce label en projet européen pour lui donner plus d'importance et de retentissement pédagogique, culturel et touristique. Ce nouveau label sera attribué à partir de 2013 et aura un objectif éducatif en direction de la jeunesse.*

Il faut promouvoir et protéger la diversité culturelle de l'Union Européenne. Il faut rassembler les artistes et les créateurs européens et permettre aux œuvres exposées dans les musées de circuler dans toute l'Europe. Il faut également traduire les livres européens afin que chacun des européens puisse avoir accès à la culture de l'autre.

Ma commission a également été à l'initiative de la création des "capitales européennes de la culture" et Marseille sera la prochaine de ces capitales. Un autre grand projet culturel est d'aider les créateurs à dématérialiser leurs œuvres par la numérisation et ainsi à contribuer à leur diffusion. La culture est un élément fondamental de nos relations internationales. »

Cette visite s'acheva par le traditionnel petit mot sur le Livre d'or du musée : *« Je suis très touchée et très fière d'avoir eu l'opportunité de visiter cette maison historique de l'un des pères fondateurs de l'Europe. Robert Schuman est pour moi un véritable européen et le symbole de la Paix et de l'Unité. »*

SUIVIE PAR MADAME NICOLE FONTAINE LE 9 MAI

Chaque année, la Maison de Robert Schuman, site du Conseil Général de la Moselle, reçoit une personnalité européenne à la faveur du **jour anniversaire de la Déclaration fondatrice de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier**, le 9 mai. Cette année, Nicole FONTAINE, ancienne ministre et présidente du Parlement européen (1999-2002), est venue à Scy-Chazelles pour rendre hommage au Père de l'Europe et livrer sa vision du projet européen.

Accueillie par le Président du Conseil Général de la Moselle, Patrick WEITEN, Nicole FONTAINE s'est d'abord adressée aux 100 jeunes collégiens de la Grande Région réunis sur la place de l'Europe, avant de déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de Robert Schuman en la chapelle fortifiée Saint-Quentin. Après la traditionnelle visite de la maison historique où le Ministre des Affaires étrangères conçut le Plan qui allait donner naissance à la première communauté de nations, l'ancienne présidente et députée du Parlement européen a visité l'espace muséographique consacré à la vie de l'homme d'Etat mosellan et Père de l'Europe communautaire.

Nicole FONTAINE a ensuite découvert l'exposition temporaire *« Europe en hymnes : des hymnes nationaux à l'hymne européen »* destinée à comprendre la construction européenne à travers un symbole fort, l'hymne national : une visite inaugurale qui trouvait tout son sens, puisque c'est sous la présidence du Parlement européen de Nicole Fontaine que fut lancé le concours qui conféra à l'Union européenne un autre symbole, sa devise *« Unie dans la diversité »*.

La Maison de Robert Schuman est accessible gratuitement pour les habitants de Scy-Chazelles du 1er avril au 31 octobre, tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h.

J. STRAUB

Lire en fête... partout en Moselle

DU 10 AU 23 OCTOBRE 2012

En partenariat avec la Maison de Robert Schuman

Entrée libre pour toutes les activités et spectacles
[Sauf visites jardins, maison et musée de la Maison de R. Schuman]

« GOURMANDISES »

Pour les gourmands de mots et de mets

DIMANCHE 14 OCTOBRE A 16h00
« LA GRAMMAIRE EST UNE CHANSON DOUCE »
par La Cie "Les Uns Les Unes"
Pièce adaptée du roman d'Eric ORSENNA.

Après un naufrage, Jeanne et son frère échouent sur une île inconnue et constatent qu'ils sont devenus muets. Ils découvrent alors l'île et ses mystérieux habitants : un territoire où les mots prennent vie, s'amusent, possèdent leurs maisons…
Une façon drôle et ludique de présenter la grammaire aux enfants.

Spectacle Jeune Public.
Lieu : Espace Liberté, Scy-Chazelles.
Organisation : Maison de Robert Schuman.

DU 10 AU 23 OCTOBRE
AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE
« PASSION CHOCOLAT »
Exposition prêtée par la DLPB.

MERCREDI 17 OCTOBRE A 10h00 ET 16h00
« CONTES EN CHOCOLAT »
pour les Tout Petits.
Contes et textes gourmands par la conteuse Sandra GASPARD suivis d'un goûter chocolaté.

Sur inscription au 03 87 60 35 52

SAMEDI 20 OCTOBRE A 16h00
« HANSEL et GRETEL »
d'après les frères GRIMM par le Théâtre De Nihilo Nihil.

Deux enfants abandonnés dans la forêt par des parents qui n'arrivent plus à les nourrir. Un oiseau blanc au chant mélodieux qui les mènent jusqu'à une maisonnette tout de sucre et de pain d'épices. Là, ils sont recueillis par une vieille femme qui n'est autre qu'une sorcière mangeuse d'enfants…

Hansel et Gretel, sont des archétypes d'enfants, frère et sœur, sans autre consistance ou intériorité que des émotions simples, amenés à grandir dans des conditions extrêmes. Pour cela il leur faudra transgresser leurs peurs enfantines. Le héros est l'enfant qui se fait homme, qui transforme son angoisse en une victoire éclatante.

Le thème de départ est le conte traditionnel des frères Grimm. Les comédiens du Théâtre De Nihilo Nihil l'ont expérimenté sous des angles d'observation très différents (aspect réaliste, symbolique et poétique des situations) et se sont servis d'outils propres à l'écriture scénique : les masques, les marionnettes et les jeux d'objets…

Spectacle Tout Public à partir de 5 ans.
Lieu : Espace Liberté, Scy-Chazelles.

Le coup de coeur

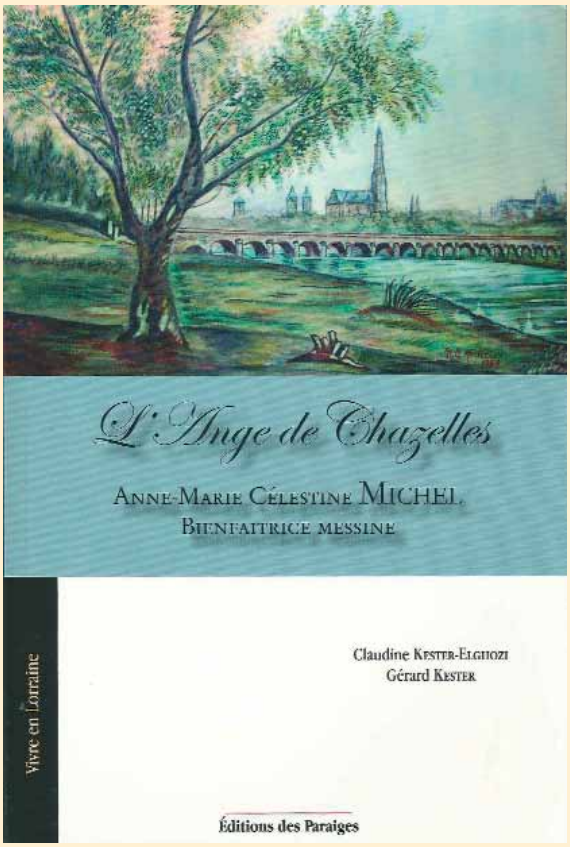

L'ANGE DE CHAZELLES

Anne-Marie Célestine MICHEL
Bienfaitrice messine
de Claudine KESTER-ELGHOZI
& Gérard KESTER
Editions des Paraiges

Anne-Marie Célestine MICHEL, née à Metz en 1875, va vivre une période mouvementée de l'histoire de la Lorraine : l'Annexion, 1914-1918 et 1939-1945. Seule héritière d'une famille très riche de minotiers, elle bénéficie d'une éducation scolaire et religieuse poussée. Après avoir envisagé de prendre le voile, elle décide en 1916 de fonder à Chazelles, un orphelinat *Le Manoir de Bethléem* qui aura pour objectif de former des institutrices laïques, religieuses et missionnaires. Elle confiera la présidence de l'oeuvre à Monseigneur PELT et le parrainage à un ami : Robert SCHUMAN.

Issus des archives familiales de la famille KESTER, ses journaux de petite fille, de jeune fille et le livre de bord du manoir racontent soixante ans de quotidien, de chagrins, de joies, d'angoisses et de confiance en Dieu. Certains lecteurs du pays messin pourront retrouver parmi la quarantaine de fillettes que Mademoiselle MICHEL élèvera, une grand-mère, une mère, une tante confiée à ses soins exigeants Elle s'éteindra en 1957 après une vie de dévouement à son Eglise et à ses "Enfants".

Conférence

La bibliothèque municipale de SCY-CHAZELLES vous invite à une conférence le

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2012 à 15H00
Salle du Conseil - Mairie de SCY-CHAZELLES

LA VIE ILLUSTREE DE MADEMOISELLE MICHEL

Par Claudine KESTER-ELGHOSI et Gérard KESTER

Mademoiselle MICHEL est la fondatrice du Manoir de Bethléem à SCY-CHAZELLES, rue Robert SCHUMAN. Aujourd'hui, sur le même emplacement, se trouve la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) auparavant dénommée Centre Départemental de l'Enfance (CDE) qui veille encore à la destinée d'enfants malmenés par la vie.
Cette conférence entièrement conçue autour de photos issues des archives de la famille KESTER et de documents provenant de Mademoiselle MICHEL est incroyablement vivante. Elle nous restitue un pan de la vie de la société messine ainsi que de celle de Scy-Chazelles en d'autres temps et pourtant... Quelques personnes de notre village gardent encore le souvenir vif de certaines jeunes filles du Manoir de Bethléem qu'elles ont côtoyées lorsque celles-ci furent dans l'obligation de rejoindre l'école communale durant la guerre de 39-45.

C'est pour tous, une occasion exceptionnelle de découvrir au plus près, l'une des personnalités qui ont marqué la vie de notre village.

La conférence sera suivie d'une dédicace pour ceux qui le souhaitent de l'ouvrage écrit par Claudine KESTER-ELGHOSI et Gérard kESTER.

Connaitre le programme intégral de Lire en Fête dans les bibliothèques du département, Rechercher une nouveauté…

Consultez le Portail de la Lecture Publique en Moselle : ***http://moselia.cg57.fr***

METZ MÉTROPOLE A DIX ANS.

Pour célébrer ses 10 ans, Metz Métropole a décidé de fêter l'événement en organisant une exposition de 40 photos intitulée « Les Visages de Metz Métropole ». Il aura fallu trouver un habitant par commune et le situer dans un environnement significatif ou symbolique affectionné par le candidat. C'est notre artiste peintre André FLORI qui accepta de jouer ce rôle et qui représente Scy-Chazelles dans les différentes expositions itinérantes.

C'était hier

Dans les champs de tulipes… à Keukenhof
23/04/12 - Amitiés Sigéo-Castelloises

Marché aux fleurs et aux plantes
12-13/05/12 - Amitiés Sigéo-Castelloises

Théâtre *« Six mois chez ta mère »*
Troupe des "Vaud'Vilains"
28/04/12 - Amitiés Sigéo-Castelloises
JOELLE CLOSSET

Brocante
1/05/12 - Scy-Chazelles Loisirs

Retrouvez en détail
ces animations sur le site internet
de la mairie
http://www.mairie-scy-chazelles.fr
rubrique «événements récents»

Récital piano et saxophone
24/05/12 - Ateliers musicaux de Scy-Chazelles

Récital guitare et violon
30/05/12 - Ateliers musicaux de Scy-Chazelles

Festival Natur'Emotion - 3ème édition
25/05/12 - Natur'&Cie
avec Mme FILIPPETTI, Ministre de la Culture

Rencontre inter groupe de Taïchi
3/06/12 - Fédération Seniors Moselle

Fête de la musique
21/06/12 - Ateliers musicaux de Scy-Chazelles

Sortie cyclo à Gorze
15/06/12 - École B. Rabas de Scy-Chazelles

Fête de la musique
Orchestre "Cristal Noir"
21/06/12

Repas « Champêtre »
25/06/12 - Amitiés Sigéo-Castelloises

Mongolfière aux jardins familiaux
17/06/12 - FRANCIS THOMAS

Course ELA
fin juin 2012 - Ecole Bernard Rabas
MANU

Sortie des Seniors en Alsace offerte par la municipalité
1/07/12

Marché villageois
été 2012 - JOELLE CLOSSET

Bal du 14 juillet

Un été au ciné et Fête de la vigne
1-2/09/12 - Amitiés Sigéo-Castelloises

Anniversaires : 90 printemps

M^me^ WAVASSEUR

M^me^ OLEGGINI

M. INFANTI

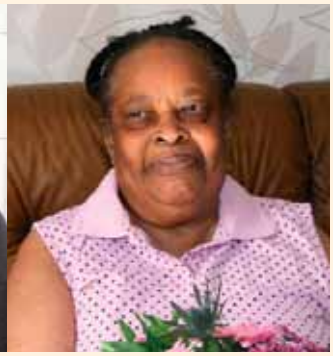

M^me^ SYLVESTRE

M. HUOT, NOUVEAU PSYCHOLOGUE

Psychologue diplômé, M. Grégory Huot a ouvert son cabinet « SYNEPSY conseil », 67 voie de la Liberté, juste en face du Centre commercial. Aujourd'hui, en raison des abus du passé, le titre est protégé. N'est plus psychologue qui veut.

M. Huot intervient à titre privé également dans les établissements scolaires ou éducatifs ainsi que dans les entreprises.
L'essentiel de l'activité de M. Huot peut se résumer en un mot "évaluation" et son travail s'oriente vers quatre axes principaux :
- Efficience intellectuelle et bilan psychologique
- Stratégies et méthodes de travail
- Orientation scolaire et professionnelle
- Processus de sélection

Chez l'enfant, le psychologue évalue le QI et dégage les traits essentiels de la personnalité. **Chez l'ado,** très important, il participe à son orientation en mettant en valeur ses aptitudes par des tests et autres contrôles. **Pour les adultes,** il aide à structurer et dégager une stratégie en vue de recrutements ou pour permettre toutes sortes d'évaluations sur la vie professionnelle et sociale. Bref, le psychologue est à même d'apporter une aide précieuse voire indispensable à tout problème touchant l'enfant, l'ado et l'adulte.
Nous lui souhaitons un plein succès.

Pour toute précision ou information complémentaire, nous vous invitons à le contacter au :
09 77 86 71 43 ou **06 86 75 56 76 -** Email : **g.huot@synepsy.fr - www.synepsy.fr**
Les consultations se font sur rendez-vous.

« Tout enfant est en quelque façon un génie, et tout génie un enfant. » (Schopenhauer)

M. KIFFEURT, NOUVEL OSTÉOPATHE

M. Gonzague KIFFEURT, ostéopathe D.O., a ouvert son cabinet le 1er janvier 2012, 17 voie de la Liberté. C'est un jeune praticien qui nous a reçus cordialement dans son cabinet.
Pour ceux qui ne savent pas exactement en quoi consiste l'ostéopathie nous ne pouvons que rappeler cette définition : « L'ostéopathie est une profession de soin uniquement manuelle indépendante du parcours de soins allopathiques mais complémentaire de celui-ci. Le patient est pris en charge dans sa globalité et l'ostéopathe s'attache à diagnostiquer et à traiter la cause du trouble et non camoufler les symptômes qui en sont la conséquence. Les réductions de mobilité sont traquées par l'ostéopathe à la fois dans les plans structurels, viscéral et crânien car elles sont fréquemment la cause de symptômes présents ou à venir ; l'ostéopathie est donc à la fois curative et préventive. Une fois la mobilité rendue à la structure, celle-ci peut de nouveau fonctionner avec une physiologie optimisée (si toute cause allopathique a été éliminée) ».

Pour toute précision ou information complémentaire, nous vous invitons à le contacter au :
03 87 30 73 81 ou **06 99 96 40 04**
Les consultations se font sur rendez-vous.

Comme son collègue et voisin psychologue, l'ostéopathe n'a pas le droit de faire de la publicité.
Cependant, nous considérons que c'est pour nous un devoir d'informer les sigéo-castellois de leur installation.

A. FLORI

Zoom sur...

Mme NÔ, POÉTESSE.

Nous avons dans notre commune une poétesse. Elle n'est probablement pas la seule, mais elle s'est fait reconnaitre comme telle.

C'est une charmante dame du troisième âge, Mme Jeanne Nô demeure rue Alfred Pichon. Elle s'est découverte poète depuis quelques années, peut-être à la suite du deuil de proches, elle a pu exprimer ses états d'âme par la poésie. Ses thèmes sont variés : elle a chanté le printemps, l'amour, les souvenirs, la Saint Valentin etc. Avec une touchante sensibilité.

Nous avons retenu un poème intitulé « ma rue… » qui célèbre la nostalgie concernant la rue où elle habite depuis si longtemps et qui a subi de nombreuses transformations. Ceci l'a amenée à s'intéresser à l'histoire de cette rue depuis son origine, c'était autrefois un simple chemin de terre bordé de fossés. Les gens du pays nommaient cette voie « chemin de chaud-cul », à cause de l'alambic qui s'y trouvait. Ce nom quelque peu cavalier a été remplacé par « le chemin de l'évêque » car il y avait un évêque usager de l'alambic qui passait par là pour surveiller la distillation. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand le chemin est devenu une route goudronnée, que le nom d'Alfred Pichon lui fut donné en hommage à l'ancien maire de Scy-Chazelles. Mme Nô regretta le temps où le cerisier blanc fleurissait le long du chemin « terminé le festin des oiseaux » ainsi que le « pauvre noyer, sacrifié en dernier ». « Ma rue n'est plus ma rue où se mêlent voitures et piétons ».

Nous avons tout de même fait une découverte : ce poème a déjà été édité dans notre bulletin municipal du mois d'août 1997. Cela prouve que ce poème avait retenu l'attention de nos collègues d'alors.

Ma rue

Où est cette haie d'aubépine
Où babillaient tant d'oiseaux ?
Et quand le jour décline
Où sont les senteurs des sureaux ?
Il ne fleurira plus le cerisier blanc
L'enchantement de chaque printemps.
Terminé le festin des oiseaux,
Où iront-ils tous les moineaux ?
Et comme ce pauvre noyer,
Sacrifié en dernier
Il portait encore ses fruits
Quand il est parti sans bruit.
Ma rue n'est plus ma rue
Où se mêlent voitures et piétons.
Elle va devenir avenue
Sans verdure, avec du béton.
Tant d'années devant un pré verdoyant
Me font regretter 1'odeur des foins
Qu'un paysan coupait, prévoyant.
Que ce temps me parait loin !
Il faudra pourtant s'y faire
Et se faire peut-être des amis
Pour les nouveaux propriétaires.
Bienvenue dans ce coin de Scy.

J. Nô
Scy-Chazelles
30 septembre 1996

A. FLORI

BIEN STATIONNÉ, ON A TOUS À Y GAGNER !

LES 7 BONNES RAISONS DE SE GARER EN MARCHE-ARRIÈRE…

1 De toute façon, il faudra faire une manœuvre, alors avant ou après ?

2 Lorsque l'on fait la manœuvre au début, on commence voiture sur chaussée et donc visible de loin (on ne peut surprendre personne : véhicules ou piétons) Lorsque l'on fait la manœuvre en repartant, on est sur le parking, donc moins visible de ceux qui marchent et qui roulent sur la chaussée.

3 Il est beaucoup plus facile de la faire **avant** parce qu'on a roulé depuis quelque temps, le véhicule n'a plus aucun problème de buée ou de givre. Ce ne sera plus le cas si vous reprenez votre véhicule après un long stationnement, surtout en hiver.

4 Les roues les plus difficiles à ranger sont les roues arrière du fait qu'elles ne braquent pas. Il est donc important de les ranger en premier. S'il reste à fignoler, cela sera d'autant plus facile si ce sont les roues avant qu'il vous reste à ranger. Regardez pourquoi vous faites un créneau en marche arrière ! Pourriez-vous le faire en marche avant ?

5 En majorité, on est toujours beaucoup plus pressé lorsque l'on repart que lorsque l'on arrive. Alors réduisons le danger en étant dans le bon sens lorsque l'on est le plus vulnérable.

6 78% des accrochages sur parking sont dus au fait du mauvais sens de stationnement en bataille.

7 Certaines entreprises, rendent cette manœuvre en marche arrière obligatoire. Alors pourquoi pas nous ? Appliquons cette manœuvre de façon permanente et en particulier à proximité des écoles, rue de la Passerine, par exemple.

Les deux roues circulant sur les trottoirs…

C'est en fait une situation qui présente certains dangers. Au cours de nos visites de quartiers, plusieurs riverains voie de la Liberté nous font cette remarque. Quels sont les risques ? Pour les cyclistes : se faire renverser par un véhicule sortant de son garage et pour les piétons c'est le contact qui peut être violent suite à un écart de trajectoire et à une vitesse excessive.

Alors ? Et bien les trottoirs restent un espace réservé aux piétons. Les deux roues circulent sur chaussée avec prudence. Cette question a été abordée lors de la rencontre Conseil Général, service des routes et la municipalité lors de la préparation des travaux de réfection de la chaussée. Pourquoi ne pas matérialiser un espace réservé aux cyclistes en bord de chaussée ? Pourquoi ne pas déclarer une espace partagé (piétons-deux roues) sur trottoir ? A la première question, le profil de la chaussée et la présence d'ilots centraux créés pour réduire la vitesse, rendraient certains secteurs dangereux. Et pour un espace partagé sur trottoirs, un retour d'expérience n'exclut pas les risques cités ci-dessus.

Alors ? Eh bien il faut compter sur le respect d'autrui et quelques règles de civisme.

EN VOITURE «FAIRE DE L'AUTO-CONTRÔLE» UN NOUVEAU REFLEX AVANT DE PRENDRE LE VOLANT

21 juin 2012. Pour promouvoir auprès de chaque conducteur l'auto-contrôle de son alcoolémie, la France rend obligatoire, à partir du 1er juillet 2012, la détention d'un éthylotest par le conducteur d'un véhicule à moteur, mais la sanction (11 €) n'entrera en vigueur qu'à partir du 1er novembre 2012.

L'alcool est depuis 2006 la première cause de mortalité sur les routes. En 2011, 1 150 vies auraient été sauvées si aucun conducteur n'avait conduit avec une alcoolémie non autorisée. L'excès d'alcool représente près d'un tiers des personnes tuées sur nos routes, un taux pratiquement inchangé depuis 10 ans. Ce taux est bien supérieur à celui constaté par exemple en Angleterre (17 %) ou en Allemagne (10 %), alors que la consommation d'alcool par habitant est quasi-identique à celle de notre pays. La séparation entre alcool et conduite y est mieux respectée.

Faire de l'auto-contrôle un nouveau réflexe.

Dès le 1er juillet 2012, tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur doit disposer d'un éthylotest à bord de son véhicule. Cette mesure concerne les automobilistes, les conducteurs de quadricycles lourds (+ de 50 cm³), les conducteurs de poids lourds et les motocyclistes. Seuls les cyclomotoristes (2 ou 3 roues ne dépassant pas 50 cm³) et les conducteurs d'un véhicule déjà équipé d'un éthylotest anti-démarrage (notamment les conducteurs de transport de passagers) sont dispensés de cette obligation. Il s'agit de changer les mentalités en incitant chacun à s'auto-contrôler quand il a un doute sur son alcoolémie. C'est aussi un message lancé aux proches du conducteur pour qu'ils deviennent acteurs de la sécurité routière et l'incitent à vérifier qu'il n'a pas dépassé le taux légal autorisé de 0,5 g/l de sang (0,25 mg/l d'air expiré). L'obligation de toujours disposer d'un éthylotest fait partie d'un ensemble de mesures préventives destinées à lutter contre l'alcool au volant notamment : l'éthylotest anti-démarrage dans les autocars transportant des enfants, la mise à disposition d'éthylotests dans les boîtes de nuit et la possibilité pour les juges de condamner l'auteur d'un délit lié à l'alcool à faire installer un éthylotest anti-démarrage dans son véhicule.

Des vies épargnées pour moins de 2 €.

L'éthylotest peut être chimique ou électronique, au choix du conducteur. Dans les deux cas, il doit répondre à des normes dont le respect est garanti par la marque NF. L'éthylotest chimique doit être non périmé (un éthylotest est valable deux ans, sa date de péremption figure sur son emballage) et non déjà utilisé. Le coût habituellement constaté d'un tel éthylotest est compris entre 1 et 1,5 €. Il est également possible d'acheter un package commercial de plusieurs éthylotests, offrant l'avantage pour chaque conducteur de toujours disposer d'un éthylotest dans son véhicule, même après utilisation. Le conducteur peut trouver un éthylotest électronique portatif à partir de 100 €. Ces dispositifs sont en vente dans de très nombreux points de vente, que ce soit dans la grande distribution comme dans le commerce de détail.

Amende de 11 € à partir du 1er novembre 2012.

L'absence d'éthylotest dans un véhicule sera sanctionnée d'une amende de 1ère catégorie d'un montant de 11 €. Cette sanction n'entrera en vigueur qu'à partir du 1er novembre 2012.

R. PERRET

600ème anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc

L'IGNOMINIEUX TRAITÉ DE TROYES

Profitant de la « folie » de son époux, Charles VI, et pour se venger de son fils -le futur Charles VII- qui l'avait exilée à Tours, la reine Isabeau de Bavière alliée aux Bourguignons (souvenons-nous du conflit Armagnacs et Bourguignons), fera signer au roi le fameux traité de Troyes qualifié par les historiens de traité de la honte. Débarqué en France en août 1417, Henri V d'Angleterre, secrètement allié au Duc de Bourgogne, Jean sans Peur, conquit la Normandie. Le Duc de Bourgogne s'empara de Paris en 1418, après avoir formé un gouvernement rival.

Le 21 mai 1420 le traité de Troyes est signé entre le roi Charles VI « le Fol » et Henri V d'Angleterre, par lequel, suite à une convention de mariage entre la fille du roi de France et le monarque anglais, ce dernier est reconnu fils de Charles VI et de *sa très chère et très aymée compagne la Royne*. Il succédera donc à Charles VI. Comme dit l'historien J. Michelet, *elle livra sa fille et renia son fils*. Certains historiens ont cru trouver dans cette démarche un aveu d'illégitimité de la naissance du dauphin, futur Charles VII. Tout le contexte d'une partie importante du conflit de cent ans est ainsi en place. Les deux monarques décédèrent en 1422 en l'espace de trois mois. Leur succéda, comme convenu dans le traité, l'enfant issu du mariage cité plus haut. Le Duc de Bedford assura la régence et le dauphin légitime -Charles VII-, de son côté, se fit proclamer roi à Melun-sur-Yèvre près de Bourges. Forts de ce traité, les Anglais pour- suivirent la conquête du pays : après la Normandie, Verneuil, Le Mans, ils mirent le siège devant Orléans en octobre 1428.

La grande pitié au royaume de France

Le pays avait connu une ère de prospérité depuis le début de l'ère capétienne. Une période de marasme économique suivie d'autres calamités telles la peste et la famine, s'installa au début du XIVème siècle, aggravée par les malheurs de la guerre. Jeanne se présenta au roi le 25 février 1429, poussée par ses voix et prononcera à juste titre cette phrase à présent bien connue « J'ai grand pitié du royaume de France ».

La mémoire de Jeanne

Il n'est pas question ici de retracer l'histoire de notre héroïne, connue par nos concitoyens, du moins dans ses grands épisodes. Attachons-nous à sa mémoire nationale et plus particulièrement lorraine. Jeanne, dont on fête cette année le 600ème anniversaire de sa naissance, est l'un des personnages les plus représentés au monde. Ce fut le poète François Villon qui, au XVème siècle, lui donna le surnom de « bonne Lorraine ». Son souvenir connut peut être des fluctuations mais eut un renouveau lors de la Première guerre mondiale, car elle était devenue un modèle de sainteté pour l'Eglise, le symbole d'une union nationale et un espoir de libération de l'Alsace-Moselle, annexés en 1870. Dès après sa mort déjà, apparurent des miniatures et Orléans fêta chaque 8 mai l'anniversaire de sa libération. Après son procès en révision (1456), furent installées à Rouen des croix et une fontaine.

Jeanne d'Arc à Orléans, tableau de Jean-Claude Scherrer

Jeanne d'arc équestre, gravure de Léonard Gaultier illustrant l'histoire de la Pucelle publiée en 1612 par Etienne Hordal à Pont-à-Mousson

Au XVIIème siècle fut édifiée le première représentation en Lorraine : une statue polychrome contre le pilier collatéral nord de la cathédrale de Toul. Elle subit beaucoup d'avanie, au cours de l'Histoire. Une fondation, à l'actif d'Etienne Hordal, descendant de Jacquemin d'Arc, conseiller du Duc de Lorraine et professeur de droit à l'université de Pont à Mousson, propage son souvenir dès

1661.
On a dénombré, après 1830, une quarantaine de statues johanniques, mais il est certain qu'il y en a bien davantage. L'une a été érigée à Bitche vers 1830. Un monument a été construit à Neufchâteau en 1857 par souscription avec la participation de Napoléon III. La grande période de 1890 à 1914 se signale avec une quinzaine d'effigies monumentales sur les places publiques et le long de la frontière française établie par le traité de 1871 Avant même sa béatification, en 1909, des statues furent établies dans les églises, telles celles de la cathédrale de Nancy et de l'église Saint Sébastien. 65 statues, après cette date, furent dénombrées en Lorraine : la Meuse avec 39, la Meurthe et Moselle 16, les Vosges 10 et au lendemain de la Grande guerre de multiples monuments apparurent en Moselle sur les places publiques et les monuments aux morts.

Réplique de la statue de Marie d'Orléans offerte en 1840 par le roi, Domrémy maison natale de Jeanne d'Arc (cl. C. Guyon)

Oeuvres littéraires, picturales, médailles et canonisation !

Jeanne n'a, en fait, jamais vraiment quitté le mémoire de ses compatriotes. De nombreuses oeuvres littéraires, picturales voire musicales -plus de 400- lui ont été consacrées depuis le XV^{ème} siècle. Le texte *La Pucelle* de Voltaire, en 1762, nuisit un moment à son image mais la *Jungfrau von Orléans* de Schiller restaura sa gloire dans toute l'Europe occidentale. Bonaparte, en 1803, autorisa une souscription publique pour une statue de Jeanne réalisée par le sculpteur Edme Gois. Louis XVIII pélerina à Domremy et la monarchie de Juillet l'honora également ; en 1841 Michelet publia sa Jeanne d'Arc et Jules Quicherat édita et traduisit les minutes des procès de condamnation de 1431 et de réhabilitation de 1456. Elle fut également honorée par le Second empire au même titre que Vercingétorix et Roland de Roncevaux.

La canonisation de Jeanne contribua indirectement à un rétablissement des relations diplomatiques entre le Vatican de Benoît XV et la République d'Aristide Briand, mises à mal en 1905 lors de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.
Il faut ajouter que 209 médaillettes dédiées à Jeanne d'Arc sont conservées au Musée lorrain, une collection répartie en plusieurs rubriques : *Jeanne en ses enfances, Jeanne et la guerre, Jeanne et la gloire, le bûcher de Rouen, Visages de la sainte*.

Dans un livre court, incisif, l'historienne du Moyen Âge, Colette Beaune, professeur émérite à l'université de Paris X (prix du Sénat du meilleur livre d'histoire pour sa Jeanne d'Arc) bat en brèche les nombreuses légendes qui circulent encore aujourd'hui sur la plus célèbre de nos grandes figures françaises. Ainsi, pour les survivalistes qui prétendent que Jeanne n'est pas morte brûlée et qu'elle aurait survécu sous la forme de la dame des Armoises, les historiens répondent unanimement que la mort de Jeanne d'Arc sur le bûcher de Rouen ne fait aucun doute.

Nous ne connaissons cependant pas son visage ; André Malraux l'a évoqué ainsi « *Oh Jeanne sans sépulcre et sans portrait, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants, peu importent tes vingt mille statues, sans compter celles des églises : à tout ce pourquoi la France fut aimée, tu as donné ton visage inconnu !* »

Jeanne écoutant ses voix, groupe sculpté d'Allar en 1894, Domrémy, esplanade de la basilique avril 2012, après restauration (Cl. C. Guyon).

Jeanne

Bibliographie

Jeanne d'Arc vérités et légendes de Colette Beaune - Editions Perrin.

Le Pays Lorrain Numismatique de la Pucelle d'Alain Julien Surdel - Vol.93 juin 2012.

Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains : Représentations lorraines de Jeanne d'Arc du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle par Catherine Guyon - université de Lorraine n°164 juillet 2012.

Le Journal de la France Tome II Jules Tallandier
Jeanne d'Arc de J. Michelet - Editions de Crémille Genève 1996.

Bénévolat

FRANCOPHONIE ET ONG FRANÇAISES : UKRAINE, UN CAS VÉCU PARMI D'AUTRES.

Jean Sikora, chargé du secteur francophonie d'AGIR (Association Générale de Intervenants Retraités bénévoles), dont le siège est à Metz, nous fait part de son analyse après sa dernière mission en Ukraine.

« Notre association se veut et est de fait une ONG (Organisation Non Gouvernementale, indépendante de tout système politique) ce qui permet d'intervenir dans quelque pays que ce soit, y compris ceux souffrant d'un manque criant de démocratie et qu'il est de bon ton de ne pas nommer, le but étant d'assurer la présence française dans le champ de la coopération internationale, sans dérapage politique, avec des actions limitées dans le temps. N'oublions pas à ce sujet l'emprisonnement dégradant de Loulia Timochenko, hégérie de la révolution orange, soumise en prison aux avanies physiques. Il est à noter au passage le travail remarquable fourni par les Centres Culturels et autres Alliances Françaises à l'étranger.

Dans le cas particulier de ma mission à Mikolayiv à l'université nationale d'agriculture, au cours d'un hiver rude, dans une ville portuaire de la Mer Noire, essentiellement russophone d'environ 550 000 habitants, encore "enclavée" par son statut d'ancienne base militaire navale, pas encore désengluée de la période soviétique et de son ambiance d'espionnite aigüe tenant tout étranger le plus loin possible de ce lieu de construction navale stratégique, je n'ai pas eu le plaisir de rencontrer un concitoyen français et d'échanger dans notre belle langue, hormis avec deux professeurs ukrainiens de français.

Côté langue anglaise, j'ai eu l'opportunité de croiser un professeur américain qui opérait dans le même établissement que le mien lié par contrat bénévole à une Organisation Gouvernementale ukrainienne patronnée par le gouvernement américain, forte de 500 enseignants et organisatrice d'une centaine de stages aux USA, stages chaudement accueillis par les étudiants. C'est ainsi qu'un certain nombre d'entre eux se détournent de l'apprentissage du français..

Lot de consolation : l'association Echanges-Bourgogne-Champagne-Ukraine m'a confié une mission d'enseignement du "Français Langue Etrangère" en année de management d'agriculture d'un mois et demi à l'Université d'Agriculture, le but étant des cours intensifs de mise à niveau, destinés à leur permettre de venir en stage dans des exploitations agricoles en France et donc d'être en mesure de communiquer avec leurs maîtres de stage afin de valider leur diplôme ukrainien. Une dizaine d'étudiants a été retenue en fin de cursus. »

En épilogue, Jean Sikora met l'accent sur l'importance du prosélytisme et sur l'implication toujours possible dans l'hexagone ou ailleurs de retraités permettant de cultiver une curiosité intellectuelle et humaine, dans l'ère de mondialisation, à la rencontre des autres en continuant de vivre activement.

AGIR METZ : 03 87 36 45 30 et 03 87 5514 57

Toutes nos félicitations à Jean Sikora pour son action en faveur de la francophonie

Etudiantes à l'entretien de printemps des parterres municipaux

Cathédrale St Nicolas à Mikolayiv

Elèves en management d'agriculture

Metz Métropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE COMPOSTAGE, ACCESSIBLE À TOUS

Pratiqué depuis longtemps, le compostage domestique se développe à nouveau, de l'inconditionnel expert du jardinage au jeune actif novice.

Le compostage est un procédé qui permet d'obtenir un amendement riche et gratuit, tant pour les pelouses et massifs, les balconnières que pour le potager, à partir de ses propres déchets de cuisine et de jardin. Marc de café et son filtre, épluchures de légumes, boîte à œufs, fleurs fanées, tonte de gazon et nombre d'autres déchets organiques permettent une bonne réalisation de compost.

En surveillant de temps en temps que les conditions d'aération et d'humidité sont bonnes, on permet aux "ouvriers" du sol (insectes, bactéries, champignons) d'assurer la transformation de la matière organique en compost appelé aussi "or brun".

Les avantages sont nombreux pour l'habitant qui pratique le compostage :
- un amendement gratuit et riche en nutriments pour les espaces verts,
- moins de voyages en déchèteries pour y déposer ses déchets verts,
- un sac poubelle moins lourd (réduction de 25% du poids de la poubelle) et que l'on sortira donc moins souvent.

Au final, chacun y trouve son compte.

Afin d'accompagner les habitants du territoire dans la pratique du compostage, Metz Métropole leur propose d'acquérir un composteur bois ou plastique, de 300 ou 600 litres moyennant dépôt de garantie (15 ou 25 euros).

Un réseau de guides composteurs, présent sur l'ensemble du territoire, apporte toutes les informations nécessaires, permet à chacun de bénéficier de conseils personnalisés et d'obtenir des astuces pour corriger ou conforter sa pratique du compostage. Des diagnostics à domicile sont également possibles si vous en estimez le besoin. (Si vous souhaitez partager votre expérience du compostage auprès des habitants de Scy Chazelles et devenir guide composteur, contactez Metz Métropole)

Pour de plus amples informations, contacter la cellule Prévention des déchets de Metz Métropole :
03 87 39 71 62 ou preventiondechets@metzmetropole.fr
Pour disposer d'un diagnostic compostage :
03 87 39 71 62 ou gcscychazelles@metzmetropole.fr

NE BRÛLEZ PAS VOS FEUILLES MORTES…

Une circulaire du ministère de l'Ecologie est en effet récemment entrée en vigueur. Elle précise que, désormais, dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, « **le brûlage des déchets verts issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillements et autres pratiques similaires sont assimilés à des déchets ménagers** ». A ce titre, **il est interdit de les brûler dans les jardins. Il faut les déposer soit dans les centres de déchets prévus à cet effet soit dans des composteurs.** Cette seconde préconisation a comme avantage de produire du compost, élément nutritif, naturel pour amender les jardins etc. Il est possible de déroger à cette règle, mais la décision appartient au préfet, sur proposition des autorités sanitaires et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Article paru dans la revue
« Mieux vivre votre argent »
Numéro 369 Bis / juillet-août 2012

MARIAGE

- **Daniel KLING & Sabrina MARCHÉSI** - 07/04/12
- **Mathieu ARCKER & Julie SCHELTIENNE** - 01/06/12
- **Olivier SCHILTZ & Sonia CLEMENT** - 02/06/12
- **Pascal HENNEQUIN & Nelly VECILE** - 23/06/12
- **Nicolas REYGROBELLET & Amélie GOEDERT** - 23/06/12
- **Gérard NARDEAU & Gracinda PIRES PINTO** - 04/08/12
- **Fanny ZANIN & Antony CHENNA** - 18/08/12
- **Jean-Luc RIZZON & Estelle BACH** - 01/09/12
- **José TRIGO CORREA & Betty BIL** - 01/09/12
- **Stéphane PELTRE & Aurélie KERN** - 15/09/12
- **Vincent FLEURETTE & Sylvie DUMOTIER** - 19/09/12

NAISSANCES

- **CHARIER DEFENDINI Jeanne** - 09/04/12
- **BUI-VAN Lenny** - 30/04/12
- **BRENOT Matthias** - 10/05/12
- **MOUQUET Lylou** - 10/05/12
- **BLAISE Emma** - 25/05/12
- **FAZANO Thomas** - 02/06/12
- **GODSCHAUX Paul** - 04/06/12
- **ARCKER Yoan** - 26/06/12
- **DE FELICE Ethan** - 10/07/12
- **LEONARD Nathan** - 24/07/12
- **DAGTEKIN Ilyas** - 04/08/12

DÉCÈS

- **Joseph DEMOULIN** - 23/04/12
- **Jacques SCHNITZLER** - 28/04/12
- **Charles MIALET** - 03/05/12
- **Maria RICHEUX** - 23/05/12
- **Pierre GENY** - 23/05/12
- **Gabrielle LE FOULER** - 28/05/12
- **Robert SCHECK** - 03/06/12
- **Térésa DE GRAZIA** - 10/06/12
- **José SUBERROCA** - 15/07/12
- **Pierre LECLERCQ** - 09/08/12
- **Jeanne MARIATTE** - 18/08/12
- **Jean LHEUREUX** - 21/08/12
- **Claude ROLAND** - 29/08/12

MÉDAILLES DU TRAVAIL

- **ARGENT :**
  BILLON Karine
  FABING Valérie,
  GOUX Corinne
  WELTER Florence
  ZICCARELLI Anne
- **VERMEIL :**
  BERVILLER Philippe
  DEMIERBE Christophe
  GOUX Corinne
  MOULY Pascal
  RUPPEL Lione
  VITU Michel
- **OR :**
  BURGATT Brigitte
  BRAULT Véronique
  THEOBALD Chantal
- **GRAND OR :**
  NIESSER Nicole

AGENDA

- **29 SEPTEMBRE à 20h30**
  THÉÂTRE - à l'Espace Liberté
  Amitiés sigéo-castelloises
- **5 OCTOBRE CONCERT**
  (voir détails page 4)
- **14, 17 et 20 OCTOBRE**
  LIRE EN FÊTE
  (voir détails pages 16-17)
  (BIB et MRS)
- **10 NOVEMBRE à 15h00**
  CONFÉRENCE sur M^lle^ Michel en mairie (BIB)
- **18 NOVEMBRE à 16h00**
  CONFÉRENCE de M. Bourgeois « Jules Massenet ou le pouvoir de plaire », musiques des « Belles Cocottes de la Belle Époque » (AMSC)
- **25 NOVEMBRE de 10h00 à 17h00 MARCHÉ DE NOËL**
  à l'Espace Liberté
  Amitiés sigéo-castelloises
- **1 DÉCEMBRE de 14h00 à 18h00 TELETHON**
  à la Salle de l'Esplanade
  Scy Chazelles Loisirs + Amitiés sigéo-castelloises
- **6 DÉCEMBRE**
  RDV 8h en mairie
  ST NICOLAS dans les écoles
  Commission animation
- **15 DÉCEMBRE à ...**
  SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
  « Poussières d'étoiles »
  « Les cancans de la mare »
  à l'Espace Liberté
  Commission animation et affaires scolaires

MINI-INFOS

- **SAMEDI 29 SEPTEMBRE**
  18ème PYRAMIDE DE CHAUSSURES À METZ
  Dépot de paires de chaussures sur la Pyramide / Expo sur le combat contre les mines et les BASM / Reconstitution d'une zone polluée par les mines et les BASM / Stand enfant / 15h : The Texas Tennesse (danses country) / 16h : Mali Mousso (percussions africaines) / 17h : City Jazz.

- **HAGANIS :**
  PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !
  Pour plus d'informations, contacter le Service Clients d'HAGANIS : 03 87 34 64 60
  service-clients@haganis.fr
  www.haganis.fr

- **LE CONCILIATEUR DE JUSTICE**
  Contact : M. GUIDAT - michel.guidat@yahoo.fr ou 06.29.09.99.96

Adresses utiles

SAMU	**15** ou **03 87 62 27 11**
POMPIERS	**18**
Bureau de police de MyM	155 rue de Pont-à-Mousson **03 87 66 36 44**
Commissariat central de M	**03 87 16 17 17**
Police municipale	M. C. Christal **06 01 16 70 97** police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
Fourrière Metz Métropole	En semaine : **03 87 20 10 10** Weekend dès vendredi 12h : appeler la police national (17) qui transmettra à l'astreinte.
Service du médecin de garde	**0 820 33 20 20** en cas de non-réponse, appeler le 15
Centre anti-poison	Nancy **03 83 32 36 36**
Usine d'Electricité de M	**03 87 34 44 44**
Distribution eau potable	VEOLIA **0 810 463 463** SAUR **0 811 747 078**
Gaz de France	Urgence gaz naturel **0 800 47 33 33** Raccordement **09 69 36 35 34** Contrat DolceVita **09 69 324 324**
ASSISTANTE SOCIALE	
03 87 30 05 79 - Centre médico-social - 2 pl Hennocque - LM	
MÉDECINS	
Dr C. Véronèse 03 87 60 56 08 - 9 rue de Verdun - MsM **Dr A. Iser 03 87 60 34 96** - 18 rue de Metz - MsM	
CABINET MÉDICAL - 15 rue du G^al^ de Gaulle - LM **Dr A. Mabille 03 87 30 13 40 / Dr F. Piccin 03 87 32 50 22**	
PHARMACIES	
Pharmacie Grojean - 03 87 30 54 51 - 92 rue du G^al^ de Gaulle - LM **Pharmacie de la Plage - 03 87 60 02 03** - rue de Metz - MsM	
CHIRURGIENS DENTISTES	
Dr M. Engels-Deutsch - 03 87 60 02 40 - 91b voie de la Liberté	
SAGES-FEMMES	
M^me^ Christine Huber - 50 bd St Symphorien - LM **M^me^ Laurence Oster-Adrian** - 80 rue du G^al^ de Gaulle - LM	
INFIRMIÈRES	
M^me^ S. Capovilla 03 87 32 72 19 - 1 voie de la Liberté **M^me^ N. Schmitt-Walpoel 06 30 37 85 55** - 2 chemin des Brayes	
ORTHOPHONISTE	**M^me^ E. Poignon** **03 87 60 08 29** - 67 voie de la Liberté
PÉDICURE PODOLOGUE	**M^me^ MC. Monnier-Rigollet** **03 87 60 43 43** - 67 voie de la Liberté
OSTÉOPATHE D.O. *(sur RDV)*	**M. Kiffeurt** - 17 voie de la Liberté **03 87 30 73 81** ou **06 99 96 40 04**
PSYCHOLOGUE SYNEPSY Conseil	**M. Huot** - 67 voie de la Liberté **09 77 86 71 43** ou **06 86 75 56 76**
La Poste	**3631** laposte.fr
Presbytère catholique	Abbé JM. Stock **03 87 60 10 51** - 15 rue de Crimée
Presbytère protestant	Pasteur Nomenyo - **03 87 60 63 66** 68 rue Wilson - Ars-sur-Moselle
Taxi JM	5 voie de la Liberté **03 87 80 20 54** (tél/fax) **06 62 58 38 27**
Enlèvement des encombrants	**03 87 39 32 71**
Déchetterie *Lun., jeu. : 14h - 18h30* *mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30* *dim : 9h30 - 12h30*	N° Vert **0 800 87 46 67** Ars-sur-Moselle : **03 87 60 60 22**
Accueil périscolaire	**03 87 60 48 23**
Relais Assistantes Maternelles "St-Quentin"	**03 87 31 19 23**
Bibliothèque *Mar. 16h-18h* *Ven. 17h-19h* *Mer. 9h-12h et 14h-18h* *Sam. 9h-12h et 14h-16h*	**03 87 60 35 52** bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

M = Metz
MyM = Montigny-lès-Metz
MsM = Moulins-lès-Metz
LM = Longeville-lès-Metz